Département de la Gironde

Commune de SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
PLAN LOCAL D'URBANISME

5b-5 - REGLEMENT :
PIECES GRAPHIQUES

Hameaux

REVISION PRESCRITE	PROJET DE PLU ARRETE	PLU APPROUVE
23 Mars 2004	29 Juin 2010	

Echelle 1 / 2500

Agence URBAM
7 Avenue Georges Brassens
33240 PEUJARD
Tél. : 05.57.68.69.73
Fax : 05.57.68.61.02
e-mail : urbam@wanadoo.fr

Urbanistes qualifiés, certificat n°556 et n°553 années 2000, de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes

Dossier : DL04-25
Date d'impression : Janvier 2011

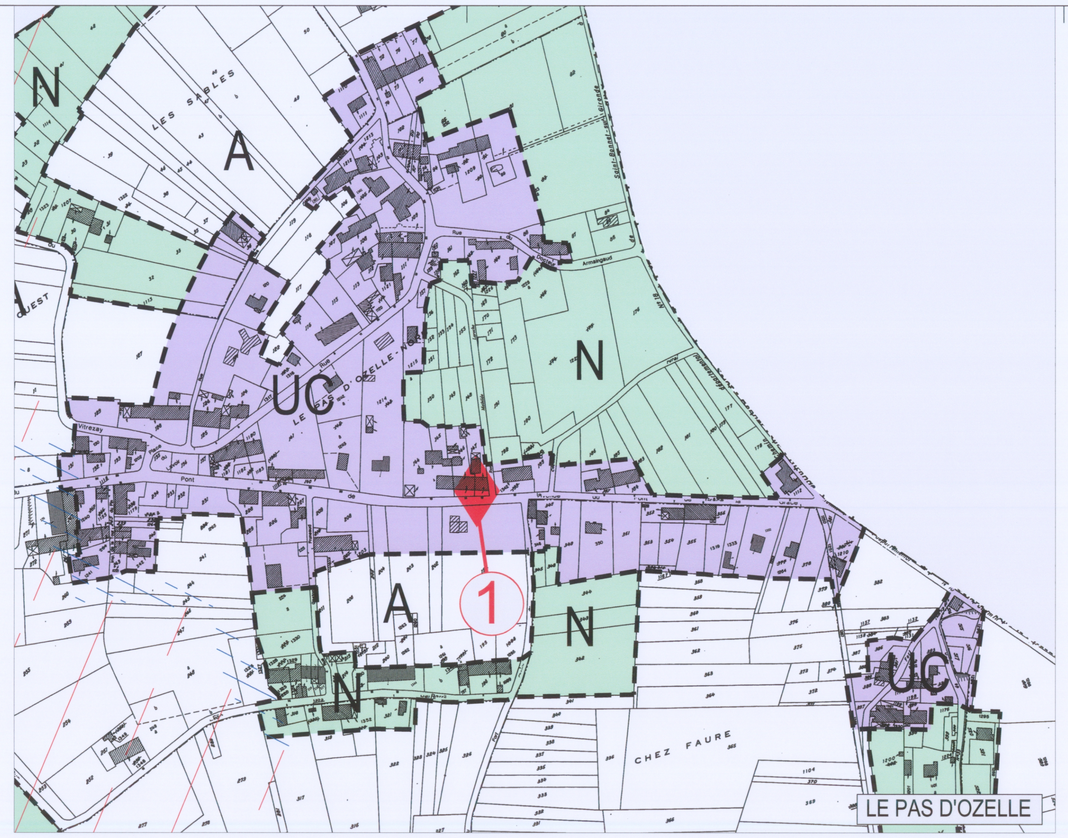

LE PAS D'OZELLE

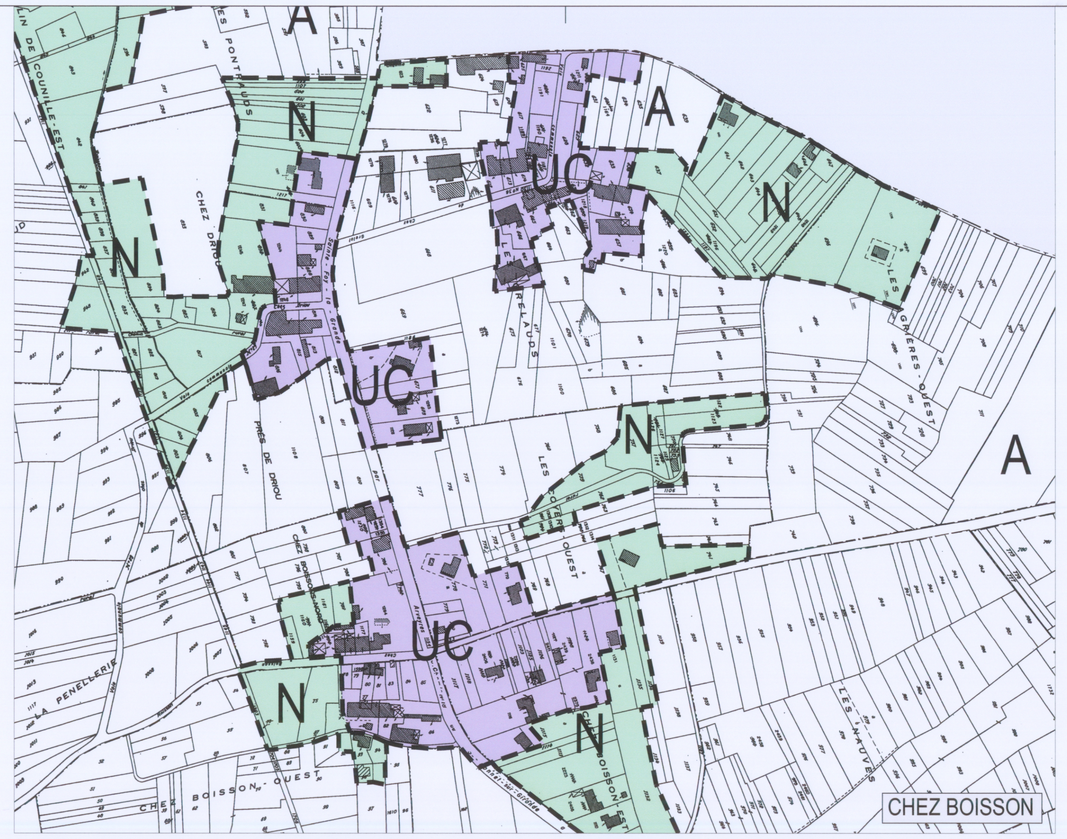

CHEZ BOISSON

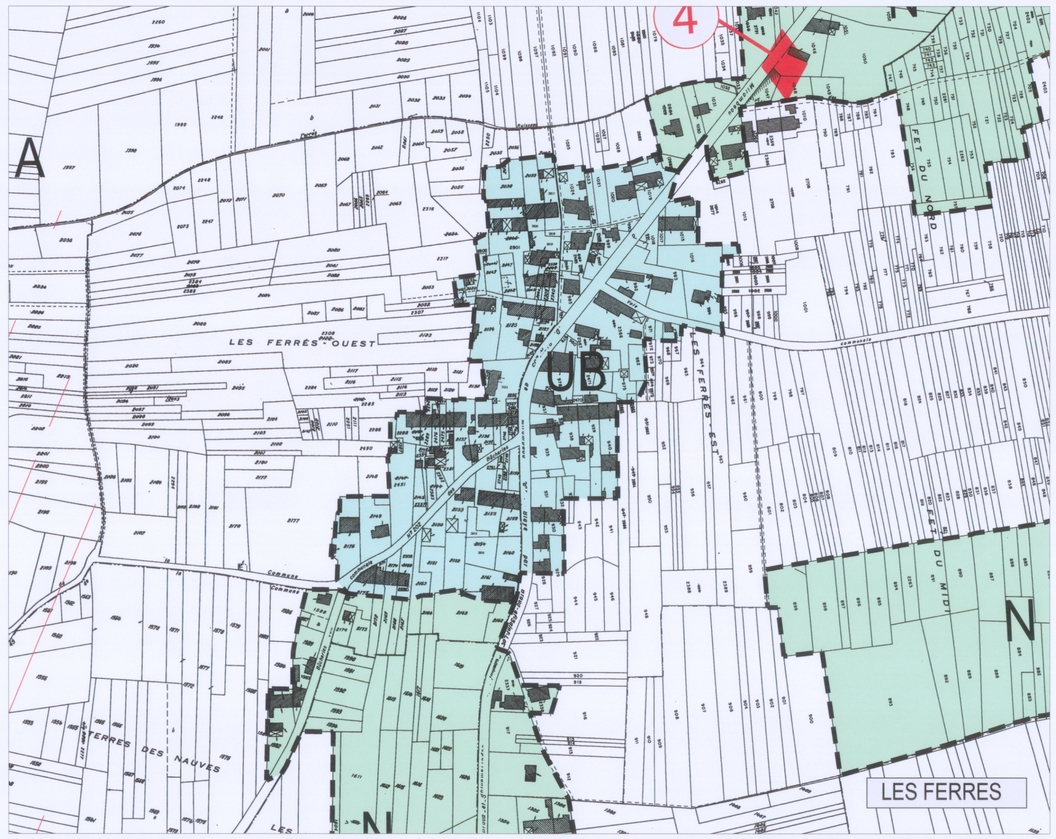

LES FERRES

SAINT-FIACRE

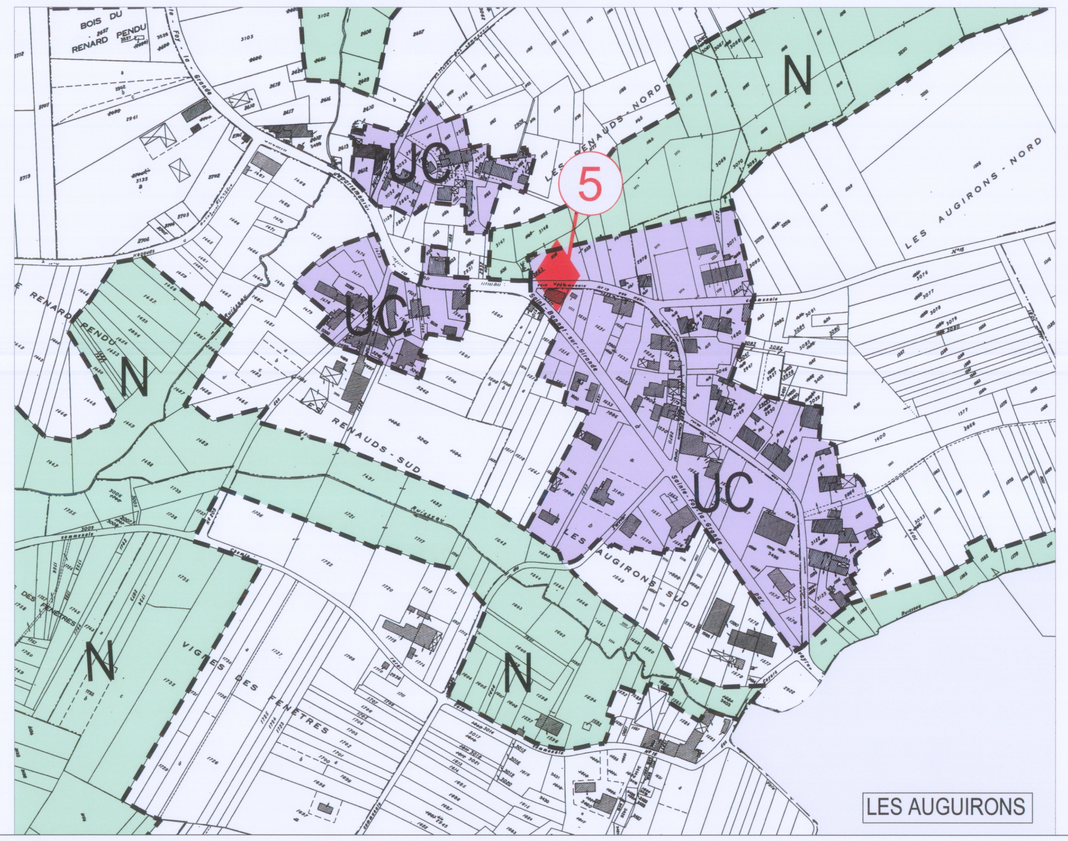

LES AUGIRONS

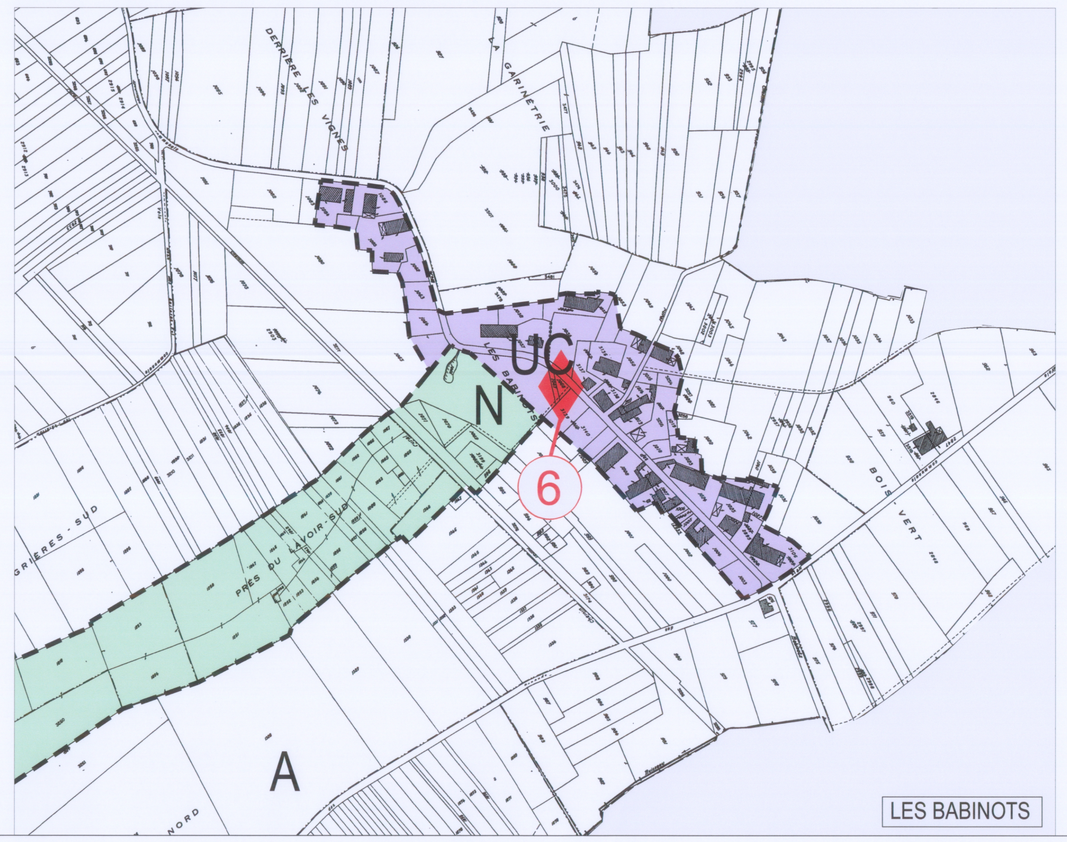

LES BABINOTS

Légende

ZONES URBAINES

U Zones urbanisées différenciées en sous-secteurs selon la densité, le type et/ou l'organisation de l'habitat et de la vocation de la zone (habitat, loisirs, activité...).

- UA Zone dense à vocation d'habitat, de services et de commerces, correspondant au bourg et hameaux originels implantés à l'alignement.
- UB Zone dense correspondant à l' extension du village, et à vocation d'habitat, de services et de commerces.
  - UBc Secteur correspondant aux cités, caractérisées par une implantation bâtie spécifique.
- UC Zone à vocation résidentielle correspondant aux écarts.
- UL Zone à vocation d'activités sportives, de loisirs et d'équipements publics.
- UY Zone à vocation d'activités commerciales, artisanales et de services.

AU Zones à urbaniser différenciées en sous-secteurs selon la présence ou non des réseaux au droit de la zone, et de la vocation de la zone (habitat, loisirs, activité).

- AU Zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable après modification du P.L.U.
- 1AU Zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable pendant la durée du P.L.U. sous forme d'opérations d'ensemble et selon des modalités de déblocage.
- 2AU Zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable après modification du P.L.U.

ZONES AGRICOLES

- A Zone réservée à la pratique de l'agriculture où seules sont autorisées les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et aux services publics ou d'intérêt collectif.

ZONES NATURELLES

- N Zone protégée où seul est autorisé l'aménagement des bâtiments existants avec ou sans changement de destination.
  - NL Secteur naturel à vocation d'équipements sportifs et de loisirs.

N

Liste des Eléments de Paysage

1	Fontaine couverte
2	Lavoir des Martinauds
3	Puits Michenauds
4	Lavoir communal Ferrés
5	Lavoir aux Renauds
6	Puits Les Babinots

Liste des Emplacements Réservés

1	704 m² env	Commune	Création d'un accès à la zone 2AU de "La Cassine" depuis l'avenue Charles de Gaulle
2	474 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
3	283 m² env	Commune	Aménagement du carrefour entre la VC n°28 et la RD n° 18 aux "Drouillards"
4	4 430 m² env	Commune	Accès à la zone 2AU de "La Cassine" et création d'une place
5	897 m² env	Commune	Elargissement de la voie communale n°37 du Petit - Village
6	267 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
7	495 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
8	411 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
9	494 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
10	427 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
11	677 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
12	307 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
13	807 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
14	311 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
15	1 000 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
16	728 m² env	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
17	1587 m² env	Commune	Création d'un accès permettant le bon entretien de l'épi de protection du Port des Callonges
18	20 663 m² env	Commune	Liaison piétonne en bordure d'estuaire reliant le port des Callonges au port de Vitrezay

- Eléments de paysage à préserver
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés

PPRI approuvé le 17/12/2001 :
- Zone bleue
- Zone rouge
- Bâti mis à jour par l'agence UrbAm en 2009

0 250m